



## Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (Mde Rapaces)

Distribution:  
Générale

CMS/Raptors/MoS1/  
Doc. 14.1

5 décembre 2012

Original: Anglais

1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION DES SIGNATAIRES  
Abou Dhabi, EAU, 9-11 décembre 2012

### SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE ET FINANCEMENT FUTUR

*Préparé par l'Unité de coordination intérimaire du Mde Rapaces*

1. Lors de la Réunion qui s'est tenue en octobre 2008 pour conclure le Mde Rapaces, le groupe de travail intersession sur les questions administratives et financières a recommandé (UNEP/CMS/AEBOP/2/8/Rev.1<sup>1</sup>) qu'« un niveau indicatif des contributions devrait être décidé à la première Réunion des Signataires après l'entrée en vigueur du Mde » et qu'il pourrait « être basé sur une méthodologie liée au barème des quotes-parts établi par l'ONU »<sup>2</sup>. Toutefois, le Groupe de travail a également noté que « le montant des contributions pourrait être très affecté par une décision d'un ou de plusieurs États de l'aire de répartition de financer substantiellement l'accord ».
2. Depuis sa création en août 2009, l'Unité de coordination intérimaire (ICU - Interim Coordinating Unit) du Mde Rapaces a été uniquement et généreusement financée par l'Environment Agency - Abu Dhabi, au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU). Le financement accordé au Bureau PNUE/CMS – Abu Dhabi pour la période triennale 2012-2015 est de 4 millions d'USD, avec un engagement de l'EAD pour un montant similaire couvrant la période triennale suivante (2015-2018), sous réserve d'une révision du budget en 2014. Ces montants comprennent un soutien au Secrétariat du Mde Dugong du PNUE/CMS.
3. Le tableau 1 (CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.1/Annexe I) présente une synthèse des dépenses de l'ICU pendant la première période triennale (2009-2012). Elle a été établie en utilisant des ratios standards 50/50 pour les dépenses partagées par les Mde Rapaces et Dugong. Le Tableau 2 (CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.1/Annexe I) présente le budget prévisionnel de l'ICU pour la période 2012-2015.
4. L'objet du présent document est d'inviter les Signataires à identifier des sources supplémentaires de financements potentiels qui permettraient à l'Unité de coordination de renforcer sa capacité de soutien à la mise en œuvre du Plan d'action du Mde Rapaces.
5. Le paragraphe 20 du Mde Rapaces stipule que « [l]es signataires s'efforceront de financer, à partir de leurs ressources nationales et d'autres sources, l'application sur leur territoire des mesures nécessaires pour assurer la conservation des oiseaux de proie. En outre, ils s'efforceront de s'aider mutuellement pour la réalisation et le financement de points clés du plan d'action, et ils rechercheront l'assistance d'autres sources pour le financement et la mise en œuvre de leurs stratégies ou mesures équivalentes. »
6. Un certain nombre de Signataires ont demandé des financements à l'ICU afin de préparer leurs stratégies nationales pour la conservation et la gestion des rapaces. Celles-ci pourraient potentiellement être soutenues par des contributions volontaires d'autres Signataires. À ce jour, l'ICU a restreint l'utilisation de ses ressources limitées principalement au soutien d'activités collaboratives

<sup>1</sup> [http://www.cms.int/bodies/meetings/regional/birdsofprey/Doc\\_08\\_Rev1\\_Rpt\\_WG\\_AdmnFinancial\\_F.pdf](http://www.cms.int/bodies/meetings/regional/birdsofprey/Doc_08_Rev1_Rpt_WG_AdmnFinancial_F.pdf)

<sup>2</sup> Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/RES/64/248).

internationales, plutôt qu'à celui de projets nationaux.

7. La CMS a créé un Programme de petites subventions, outil essentiel au soutien de la mise en œuvre de la Convention. Des Directives révisées relatives au fonctionnement du programme ont été adoptées par la 10<sup>e</sup> Conférence des Parties (UNEP/CMS/Conf.10.43). De même, l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'Eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a lancé un Fonds de petites subventions pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats. Parmi les réponses au dernier appel à propositions pour le Programme de petites subventions de la CMS, mis en ligne en mars 2012, huit propositions de projet étaient en lien avec les rapaces (CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.1/Annexe II). Malgré la bonne qualité générale de ces propositions, un seul projet sur les rapaces a été sélectionné pour bénéficier d'un appui, et ce en raison du grand nombre de projets reçus.

8. Comme présenté dans le document CMS/Raptors/MoS1/Doc.9, l'ICU a déployé des efforts variés et proactifs pour la recherche de fonds, afin de lever des ressources supplémentaires pour renforcer sa capacité à mettre en œuvre le MdE Rapaces. En 2012, des propositions de financement de projets ont été élaborées et soumises, telles que :

- a) Le programme de subvention de la compagnie Ford Motor pour la conservation et l'environnement au Moyen-Orient (Ford Motor Company's Conservation and Environmental Grant Programme - Middle East) – proposition de recherche pour l'acquisition de connaissances sur l'utilisation du Faucon sacré en fauconnerie (juillet).
- b) Le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (Department for Food and Rural Affairs - Defra), International Biodiversity Grants Scheme – quatre propositions distinctes sur : le soutien de l'organisation de la 1<sup>e</sup> Réunion des Signataires, le Groupe de travail sur le Faucon sacré, l'atténuation des impacts des réseaux de lignes électriques, la constitution d'un Groupe de travail sur le Faucon concolore (août).
- c) Le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), Allemagne – proposition de modification ou de remplacement de 30 km de lignes électriques près de Port Soudan au Soudan, qui ont causé la mort de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de Percnoptères d'Égypte et autres espèces (septembre).
- d) La Saudi Wildlife Authority (SWA), Royaume d'Arabie saoudite – proposition de recherche pour l'acquisition de connaissances, en préparation de l'atelier prévu pour l'élaboration du Plan d'action mondial pour le Faucon sacré (mai, proposition révisée en septembre).
- e) Le Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Union européenne – proposition de soutien de l'atelier prévu pour l'élaboration du Plan d'action mondial pour le Faucon sacré (octobre).
- f) Le Secrétariat de la CITES – proposition relative à la question du commerce et de l'utilisation durable du Faucon sacré (octobre).

9. À ce jour (novembre 2012), les trois projets suivants ont bénéficié d'un financement, mais les résultats sont toujours en attente pour les trois autres projets mentionnés ci-dessus (a, c et f).

Propositions de projet acceptées	Montant (USD)	Origine de la contribution
1 <sup>e</sup> Réunion des Signataires en décembre 2012	56 000	Defra, Royaume-Uni
Plan d'action mondial pour le Faucon sacré	100 000	ENRTP (Commission européenne)
Faucon sacré - recherches pour l'acquisition de connaissances	60 000	SWA, Royaume d'Arabie saoudite
<b>Total</b>	<b>216 000</b>	

10. Les mécanismes permettant de garantir des ressources supplémentaires, qui renforceraient les capacités de l'Unité de coordination à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action dans le futur pourraient inclure :

- a) **Des contributions volontaires *ad hoc* des Signataires :** Compte tenu de l'expérience des autres Secrétariats de la Famille CMS, il est clair que sans ressources adéquates et prévisibles,

les accords ne sont pas en mesure d'atteindre leurs objectifs les plus fondamentaux. Le recours aux contributions volontaires *ad hoc* s'est dans l'ensemble révélé intenable, notamment en raison de la difficulté de passer des accords contractuels à long terme, tels que pour le recrutement de personnel. Toutefois, le MdE Rapaces bénéficiant d'une solide enveloppe financière de base pour les trois prochaines années (avec, de plus, un engagement pour la période triennale suivante), des contributions volontaires *ad hoc* pourraient être envisagées par les Signataires comme une option particulièrement attractive, sachant que leurs financements seraient directement attribués à des sujets présentant un intérêt spécifique.

- b) Des contributions volontaires régulières des Signataires, basées sur un barème indicatif :** Un budget approuvé pourrait être réparti entre les Signataires, sur une base de volontariat, conformément au barème des quotes-parts établi par les Nations Unies. Cette approche a été adoptée par le MdE sur les tortues marines de la CMS Océan indien – Asie du Sud-Est (IOSEA) lors de sa dernière Réunion des Signataires en janvier 2012. À titre d'exemple, le document CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.1/Annexe III fournit une indication de la contribution annuelle de chaque Signataire du MdE Rapaces, pour un montant total de 200 000 USD. Les contributions ont été calculées en utilisant le barème approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/Res/64/248). Toutefois, suivant la pratique adoptée par de nombreux instruments de la CMS, la contribution maximale a été plafonnée à 20% du budget général et la contribution de l'Union européenne a été fixée à 2,5%. En outre, une contribution minimale de 3000 € par Signataire a été fixée comme cela est pratiqué par l'AEWA, l'Accord sur les gorilles et le MdE IOSEA.
- c) Programme de recherche de financement concerté :** À ce jour, l'ICU a intégré les activités de recherche de fonds décrites précédemment dans ses activités administratives quotidiennes normales. La création d'un poste d'Administrateur financier à temps partiel ou à temps plein, en faisant appel à un consultant, permettrait d'établir un programme plus stratégique de propositions et d'initiatives visant à garantir des budgets conséquents (montants à six ou sept chiffres). Un travail exploratoire a déjà été entrepris avec le Secrétariat du MdE Dugong, mais des ressources complémentaires sont nécessaires pour mener cette activité plus avant.
- d) Contributions en nature :** Le Groupe de travail intersession sur les questions administratives et financières estime que les contributions en nature devraient être considérées comme des substituts aux paiements financiers. Les contributions en nature peuvent comprendre des dons d'équipement, des services ou la mise à disposition de personnel pour travailler au sein de l'Unité de coordination. Les personnes sélectionnées auraient ainsi la possibilité d'acquérir une expérience unique constituant à leur retour un atout précieux pour leur organisation d'attache, et offrant d'importantes opportunités de développement personnel. Grâce aux technologies modernes de communication, il est réaliste d'envisager la possibilité d'un travail à distance, la personne restant basée dans son organisation d'attache dans son pays, ce qui permettrait d'économiser les dépenses de déplacement et de logement associées à un poste au sein de l'Unité de coordination à Abou Dhabi.

#### **Action requise :**

La Réunion est invitée à prendre note de la déclaration du paragraphe 20 du texte du MdE Rapaces, et à :

- a) Examiner et adopter des options de financements supplémentaires permettant de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action.
- b) Approuver les mécanismes de soutien à certains Signataires dans l'élaboration de leurs stratégies nationales au titre du MdE Rapaces.
- c) Envisager de créer un Programme de petites subventions au titre du MdE Rapaces, qui pourrait être administré par l'Unité de coordination et pour lequel la sélection des propositions serait menée par le Groupe consultatif technique (s'il est établi).